



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIE-DE-GUIRE

DÉCLARATION D'INTÉGRITÉ DES ENTREPRISES (LCOP)

L'octroi d'un contrat public doit s'accompagner d'une déclaration d'intégrité par l'entreprise adjudicataire.

DÉCLARATION DES EXIGENCES D'INTÉGRITÉ ET ENGAGEMENT À PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR Y SATISFAIRE PENDANT LA DURÉE DU CONTRAT

Nom de l'entreprise désirant contracter avec la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire :

Adresse courriel de l'entreprise :

Identification du contrat :

N° Résolution (facultatif) :

Nom et titre de la personne autorisée à signer

Je déclare avoir pris connaissance des exigences d'intégrité auxquelles le public est en droit de s'attendre d'une partie à un contrat public, et dont le respect est évalué au regard notamment des éléments prévus aux articles 21.26, 21.26.1 et 21.28 de la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitres C-65.1), et je m'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour y satisfaire pendant toute la durée du contrat à être conclu.

Signature (personne autorisée)

Date